

Corrigé type TD 2 : Concepts opératoires de la sociolinguistique

I. Exercice 1 – Compréhension et définition

1. Qu'entend-on par *variation linguistique* ?

La variation linguistique désigne les **différences d'usage d'une même langue** selon divers paramètres sociaux, géographiques, temporels ou situationnels. Elle montre que la langue n'est **pas homogène**, mais **socialement structurée**.

Les quatre types de variation :

- **Diatopique** : variation selon l'espace géographique (ex. : différence entre le parler d'Alger et celui d'Oran).
- **Diastratique** : variation selon la classe sociale, le niveau d'instruction ou le groupe d'appartenance (ex. : le parler d'un étudiant vs celui d'un ouvrier).
- **Diaphasique** : variation selon la situation de communication (formelle ou informelle, écrite ou orale).
- **Diachronique** : variation selon le temps, c'est-à-dire l'évolution historique de la langue.

La variation est au cœur de la sociolinguistique car elle relie la langue à la société.

2. Qu'est-ce qu'une *communauté linguistique* ?

Une communauté linguistique est un **ensemble de locuteurs** qui partagent :

- une même langue ou un ensemble de variétés,
- et surtout des **normes d'usage communes** (ce qui est considéré comme "approprié" dans chaque contexte).

Exemple algérien :

Les locuteurs arabophones et berbérophones forment des communautés linguistiques distinctes, mais liées par des pratiques de bilinguisme et des normes sociales d'usage (choix de la langue selon l'interlocuteur, le lieu ou le thème).

La communauté linguistique n'est pas définie uniquement par la langue, mais aussi par les normes et représentations partagées.

3. Différence entre *norme endogène* et *norme exogène*

- **Norme endogène** : issue de l'usage interne à la communauté. Elle se base sur les pratiques réelles (ex. : l'arabe algérien tel qu'il est parlé au quotidien).

- **Norme exogène** : imposée de l'extérieur, souvent par des institutions ou des modèles prestigieux (ex. : arabe standard, français académique).

Exemple : en Algérie, la norme exogène (arabe classique) coexiste avec des normes endogènes locales (variétés dialectales).

4. Comment se manifeste l'*insécurité linguistique* chez les locuteurs bilingues algériens ?

- Par un **sentiment d'infériorité linguistique**, de "mal parler" ou de ne pas maîtriser la "bonne" langue.
- Par des comportements d'**auto-correction**, d'**alternance codique stratégique** (changer de langue selon la situation), ou de **rejet de la variété maternelle** jugée "basse".
- Exemple : un étudiant hésite à parler en arabe algérien à l'université, craignant que ce ne soit pas "académique".

II. Exercice 2 Étude de cas

Cas : une étudiante parle en arabe algérien entre amis, mais en français à la faculté. Elle dit : "J'ai peur qu'on pense que je suis beïda si je parle en darja à la fac."

1. Phénomènes observés :

- **Alternance codique** (passage entre deux langues selon le contexte).
- **Adaptation linguistique** selon les représentations sociales.
- **Variation diaphasique** (registre formel / informel).

2. Conception de la norme :

L'étudiante reconnaît implicitement une **hiérarchie entre langues** :

- le français = norme "haute", langue de prestige, associée à la réussite et à la modernité ;
- l'arabe algérien = norme "basse", associée à la familiarité ou à la ruralité.

3. Insécurité linguistique :

Elle a peur d'être jugée "hors norme" si elle parle dans sa langue habituelle.

Cette insécurité traduit une **tension identitaire** entre langue maternelle et langue de prestige.

4. Rapport au prestige :

La situation illustre les **inégalités symboliques** entre langues :

le français détient un capital social fort, hérité du colonialisme, et continue d'agir comme marqueur de statut social.

L'insécurité linguistique est une manifestation du pouvoir symbolique des langues dans un espace plurilingue.

III. Exercice 3 Application

Exemple 1 :

Un étudiant parle en français avec ses professeurs, en arabe algérien avec ses amis, et en anglais sur les réseaux sociaux.

- Type de variation : **diaphasique**
- Facteurs : contexte formel, âge, médias, statut du locuteur.
- Sens social : usage des langues comme marqueur d'identité et d'adaptation sociale.

Exemple 2 :

Différences lexicales entre le parler d'Oran et celui de Constantine (ex. : “zbida” / “mesfouf”).

- Type : **diatopique**
- Facteurs : appartenance régionale.
- Sens : identité régionale, distinction géographique.

Exemple 3 :

Les jeunes utilisent des mots français “algérianisés” (genre “téléphonerli”, “maîtriserha”).

- Type : **diastratique** (selon génération / groupe social).
- Facteurs : âge, influence des médias, urbanité.
- Sens : appropriation créative de la langue, marque d'un parler jeune urbain.

IV. Synthèse et discussion

1. Pourquoi une conception sociale de la langue ?

Parce que les usages linguistiques sont inséparables des **rapports sociaux** et des **représentations symboliques** (prestige, identité, hiérarchie).

2. Une seule norme en Algérie ?

Non. Il existe une **pluralité de normes** correspondant à la diversité linguistique : arabe standard, arabe algérien, tamazight, français, anglais.

3. L'insécurité linguistique chez les dominants ?

Oui, même les locuteurs des langues “hautes” peuvent ressentir une insécurité lorsqu'ils interagissent dans un autre code (ex. : un francophone hésitant à parler en arabe devant un public arabophone).

Conclusion

Les concepts de **variation**, **norme**, **communauté linguistique** et **insécurité linguistique** sont interconnectés :

ils révèlent que la langue est un **instrument de différenciation sociale** autant qu'un **moyen**

d'expression identitaire.

La sociolinguistique ne sépare donc jamais la langue de ses **usagers** ni de leurs **conditions sociales**.